

Société Asbestos limitée annonce un changement au sein de son conseil d'administration

Thetford Mines, le 29 mai 2024 – Société Asbestos limitée a annoncé aujourd'hui qu'au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 29 mai 2024 à Thetford Mines (Québec), M. Richard Poulin a été élu au sein du conseil d'administration de la Société.

M. Richard Poulin est détenteur d'un diplôme d'ingénieur de Polytechnique Montréal et d'un Ph.D. en économie minérale de l'Université McGill (1991). Il a débuté sa carrière comme responsable du département de géologie et mines de la firme de génie-conseil Géomines ltée (1975-1987) pour laquelle il a réalisé des projets au Canada, en Amérique du Sud et en Afrique. Par la suite, il est devenu professeur en génie minier à l'Université de Colombie-Britannique (1990-1995), puis à l'Université Laval (1995-2021) où il a été nommé vice-doyen de la Faculté des sciences et de génie (1998-2002). Élu président de la Conférence internationale des formations d'ingénieurs et de techniciens d'expression française de l'Agence universitaire de la Francophonie (2012-2016), nommé au sein du conseil d'administration du Cégep de Thetford de 2000 à 2004, il est Fellow de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole et membre émérite du Bureau canadien de l'éducation internationale.

Société Asbestos limitée est une société du secteur des ressources naturelles qui se consacre au développement de minéraux industriels entrant dans la fabrication de produits à valeur ajoutée qui répondent aux critères de clients du monde entier sur le plan de la performance et des enjeux économiques et écologiques. Les actions de Société Asbestos limitée se négocient sur le marché NEX de la Bourse de croissance TSX sous le symbole AB.H.

-30-

Information : Guy Bérard
Président
Tél. bureau : 418 338-5195
Courriel gberard@mazarin-inc.com

ÉNONCÉS PROSPECTIFS : Ce communiqué contient des énoncés prospectifs qui portent sur des événements et conditions futures qui comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs en raison de divers facteurs en dehors du contrôle de la société. Ces facteurs sont notamment la conjoncture du marché et de l'industrie, les risques associés à la mise en service, à l'exploitation continue et à la commercialisation de nouvelles technologies et les autres risques divulgués dans les documents que la société a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les énoncés prospectifs reflètent les attentes et les opinions de la société et sa direction à la date du présent communiqué. Bien qu'elles soient jugées raisonnables au moment où elles ont été établies, les hypothèses qui sous-tendent ces énoncés pourraient être imprécises et, par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La société ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf lorsque la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.